

Conseil Municipal du 18 février 2017

Présents : J-P.DELORD, M.CASSETTO, C.CASTILLO, Y.ROULLAUD, P.LESGOURGUES, V.BIBBEAU,
G. CROS, M.TRICOIRE, S.BENARD, C.FREUND.

Absente et excusée : C.DEMARCY



Séance ouverte à 14h00

1. Délibération portant délégation de compétences de matière d'organisation des transports scolaires.

La loi NOTRe modifiant des compétences dans le ressort territorial, nous devons délibérer pour autoriser l'accès de la desserte du hameau de la Vialasse.

Le coût pour la commune est de 65.15€ TTC

Délibération :
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

2. Délibération pour adhésion au service titulaire de l'ADS (Application du Droit au Sol)

La loi NOTRe engendre un glissement des compétences d'instructions et actes des permis de construire et autorisations de travaux et autres.

Ce glissement se fait en direction de la communauté de communes du limouxin.

Délibération :
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

3. Le Conseil prend acte de la trame du futur PADD et PLUIH du limouxin.

4. Éclairage public à Bugarach.

Le Conseil Municipal propose d'envisager deux périodes d'extinction.

- Du 1er mars au 1er mai, période d'essai :

Extinction entre minuit et 6h00.

Prévoir de laisser sur le réseau électrique la possibilité de rebasculer l'éclairage en totalité de la nuit, pour les manifestations par exemple.

5. Gestion de l'eau.

Un tableau présenté par Yves Roullaud présente les bilans des volumes consommés en 2015 et 2016, variations en Euros et m³.

Le CM propose d'envisager la pose d'un tuyau diam 63 partant du lac et arrivant au niveau de la plateforme de stockage de Mr Emeric.

Reste des pistes à explorer :

- Tarifs dégressifs : Que dit la loi ?

- Poches souples pour stocker de l'eau potable / non potable ?

- Réseau différencié : investissements ?

Ces pistes vont être investiguées et un bilan sera fait au prochain conseil.

En parallèle les agriculteurs seront réunis.

Le Conseil Municipal exprime sa volonté de s'entourer d'expertise quant à gestion de l'eau :

- Création d'un syndicat,

- Comment s'articule la loi NOTRe, les délégations, ...

1ers retours lors du prochain conseil.

Un large consensus ressort quant à notre volonté de conserver la gestion de l'eau.

Conseil Municipal du 18 février 2017



6. Questions diverses.

- Courrier du Président de la ComCom du limouxin portant sur le pouvoir de police spéciale.

- Courrier du Ministère de l'Écologie, Mme Ségolène Royal, portant sur la signature du décret de classement du Pic de Bugarach en Site Naturel Classé.

- Mise à disposition de personnel conventionné avec le Centre de Gestion :

Délibération :
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

- Point sur le château.

Retard actuel : 6 mois. Le bureau Véritas a constaté des malfaçons.

- Le CM autorise le Maire à déposer une demande auprès de la ComCom du limouxin pour des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La DETR sera consultée également.

- 2ème tranche de travaux pour la Halle.

Projet pour couvrir le podium par une pergola, ainsi que le pignon côté Morandeu.

Devis de Batiscope : 5075 HT

Délibération :
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

- Le 23/02/2017 information sur une réunion pour le PNR : 14h-17h30 à Couiza.

- Point sur les emprunts de la commune.

Remboursement : 73.527,70€ 2016

Investissement : 1.073.974,90€ 2016

Remboursement : 66.636,51€ 2017

Investissement : 1.012.995,29€ 2017

- Nous avons reçu un devis de géomètre quant à la route des Gascous.

Affaire à suivre.

La séance est levée à 16h30

Signé par le secrétaire de séance : Vincent BIBBEAU